

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

N°232

En exercice : 49

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 32

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 NOVEMBRE 2019

L'AN deux mille dix neuf, le 20 novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 14 novembre 2019, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Étaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, KOUAME Akoua Marie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Étaient absents : MILLA Josiane, KADDOURI Nourredine, ZORGANI Mourad, SANON Guillaume, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya.

Excusés : KARROUMI Sofienne, TLILI Mohamed Fathi, KAMALA Kilani, AISSAOUI Djamila.

Représentés par :

Madame Danielle MARINO

Monsieur Jean-Jacques KARMAN

Monsieur Lionel DONNET

Monsieur Eric PLEE

Madame Alice FAGARD

Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI

Madame Hana RABAH

Madame Mériem DERKAOUI

Monsieur Rachid ZAÏRI

Monsieur Daniel GARNIER

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Roland CECCOTTI-RICCI

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/
MAIRE/Service Jeunesse

OBJET : Attribution d'une aide financière dans le cadre du dispositif d'Aide aux projets des Jeunes (A.P.J.)

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le code général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 206 du 17 septembre 2015 relative à l'évolution du dispositif d'Aide aux Projets des Jeunes à compter du 1^{er} octobre 2015 ;

Vu la délibération du 20 novembre 2019, portant attribution d'aides dans le cadre du dispositif d'Aide aux Jeunes Albertivillarien (nes), sur l'avis favorable de la commission d'attribution ;

Vu les demandes de soutien dans le cadre du dispositif d'Aide aux projets formulées par les jeunes Albertivillariens(nes) et l'avis favorable rendu par la commission d'attribution du 6 novembre 2019 ;

Vu le budget communal ;

Considérant que la commune à la volonté, par l'évolution du dispositif d'Aide aux Projets, d'accompagner les jeunes de la ville dans leur projet personnel et professionnel, de développer leur autonomie, leur sens des responsabilités, de contribuer à leur épanouissement social, de favoriser leur insertion sociale et professionnelle et d'encourager leur engagement citoyen ;

Considérant le besoin de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté par leur participation à la journée citoyenne organisée par le Conseil Local des Jeunes et au conseil municipal qui délibérera sur le dispositif d'aide aux projets ;

Considérant que les aides financières attribuées dans le cadre du dispositif d'Aide aux Projets sont allouées, sous réserve de la production de justificatifs de la réalisation du projet ;

Adoption à l'unanimité par 38 pour

DELIBERE :

DIT QUE : les aides financières dont les critères d'accès et les montants ont été approuvés par délibération susvisée du 17 septembre 2015 sont respectivement attribuées aux jeunes albertvillariens(nes) mentionnés dans la liste ci-après.

Noms Prénoms	Projets soutenus	Montant de l'aide
ABERKANE Rayane	Frais inscription formation, Agent d'escale	740,00 €
BATHILY Ramata	Frais inscription, Formation Infirmière	750,00 €
CISSE Matar	Frais inscription, Formation Auxiliaire Ambulancier	250,00 €
EL ARGUIOUI Imène	Achat ordinateur - lien avec les études	550,00 €
ENE Jennifer	Frais inscription, formation en management	750,00 €
KOUSSIH Yassine	Permis B en lien avec la recherche d'emploi dans le BTP	300,00 €
LAVERGNE Cecilia	Permis B en lien avec l'emploi d'animatrice	300,00 €
LORD Victoria	Permis B en lien avec la recherche d'emploi	300,00 €
MOUSSA Mohamed	Permis B en lien avec la recherche d'emploi	250,00 €
TUNC Amal	Achat ordinateur – lien avec les études	550,00 €
Nombre de jeunes : 10	Total :	4 740 ,00 €

AUTORISE : la Maire à signer les conventions de partenariat du dispositif d'Aide aux Projets entre la commune et les jeunes.

DIT QUE : les dépenses correspondantes seront inscrites au budget communal sur les imputations suivantes :

service	chapitre	article	fonction	code action	dispositif
403	67	6714	422	PIJ	AIDE AUX PROJETS

Reçu en préfecture le : 22/11/19

Publié le : 22/11/19

Certifié exécutoire : 22/11/19

La Maire,

Mériem DERKAOUI



(Handwritten signature in blue ink)

